



La Gazette



Chers Administrés

Nous avons clôturé notre année civile 2011 avec l'inauguration de la première tranche de l'aménagement du bourg, journée ensoleillée, significative pour notre village que nous voulons redynamiser.

C'est bien la première fois que notre commune avait l'honneur de recevoir autant de personnalités élues, partenaires financiers.

Tous sont unanimes sur ce résultat, conciliant les actions menées par nos prédécesseurs et l'aménagement actuel donnant une continuité dans l'intérêt général de Tarsacq.

L'année 2011 se clôture en même temps par un compte administratif positif de 142 970 €, nous permet de budgétiser un total de 866 793 € pour l'année de 2012.

Les grandes orientations budgétaires: projet de la maison pour tous, l'aménagement d'un parking à côté du cimetière, la continuité du programme de l'aménagement du bourg, démontre la détermination de l'équipe et sa volonté à valoriser Tarsacq.

Cette année, nous avons un changement important par les transferts de compétences à la C.C.L. La redevance des ordures ménagères n'est plus adressée aux particuliers. Cette charge sur le budget communal, nous a obligés à prendre la décision par délibération à revoir la fiscalité locale.

Parmi les transferts, après la voirie communale 2011, cette année l'éclairage public est pris en charge par les services techniques de la C.C.L. avec un suivi planifié tous les deux mois.

Un point important concernant la vie locale m'interpelle fortement : la démission du comité des fêtes. Je respecte leur décision. Le budget du comité des fêtes de Tarsacq ne permet pas des festivités grandioses, l'essentiel étant de passer deux jours festifs en famille, tous ensemble amicalement.

Je souhaite et espère amener un groupe de bénévoles désireux à s'impliquer pour la commune, proposant une future animation nous permettant de se rencontrer.

Par le biais de ce document nous venons vous présenter l'avancée de nos travaux et futurs chantiers, bonne lecture !

Restant à votre écoute, je vous présente mes salutations les plus cordiales.



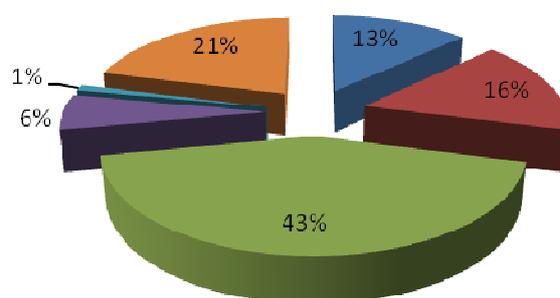
Madame la Maire

Maithé Mirassou

BUDGET 2012 DE LA COMMUNE DE TARSACQ

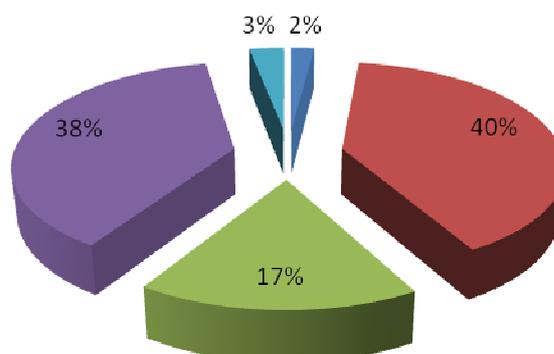
Dépenses de fonctionnement (375 054 €)

- Charges à caractère général : Eau, électricité, maintenance bâtiments, entretien matériel, assurances, fêtes et cérémonies, frais administratifs, intérêts emprunt
- Charges de personnel : salaires et charges sociales, remboursement secrétaire ABOS
- Autres charges de gestion courante : Indemnités élus, participation SIVU ABCS TARSACQ, SIM, subventions
- Charges exceptionnelles
- Amortissements
- Virement à l'investissement



Recettes de fonctionnement (375 054 €)

- Produits des services et domaines : concession cimetière, redevances ERDF, location cabane chasse
- Impôts et taxes : impôts locaux, attribution CCL, pylones électriques, taxe électricité, droits de mutation
- Dotations de l'Etat
- Report excédent 2011
- Produits de gestion courante : locations terrains et salle



Modification de la redevance des ordures ménagères

Désormais le paiement des ordures ménagères sera intégré dans la fiscalité, dans le cadre de la fusion avec la Communauté de Communes de Lacq;

Les sommes que les habitants payaient au Trésor Public, au titre de la redevance des ordures ménagères ne seront plus versées comme auparavant.

Ce service de ramassage et de gestion des déchets, réalisé par la CCL à un coût de 18835 € qui sera directement prélevé sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal a opté pour une augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation pour compenser équitablement, cette charge à hauteur de 16000 €.

La mairie prenant à sa charge le solde de 2800 €.

Honorariat

Lors de l'inauguration du centre bourg, Mme le Maire et le Conseil Municipal ont rendu un hommage à Mr DELEPAUT Gustave, pour son dévouement à la commune pendant les 21 ans de son mandat de Maire. Le titre de Maire Honoraire validé par Mr le Préfet, lui a été remis ce jour-là par Mme MIRASSOU, Maire de TARSACQ.



La remise de la médaille de Maire Honoraire à Mr DELEPAUT Gustave, en présence des conseillers qui l'avaient accompagné lors de ses mandats.

Aménagements du bourg



La première tranche des travaux de voirie et d'enfouissement au centre du village est maintenant terminée, après quelques mois qui ont perturbés votre quotidien.

Notre village a été mis en valeur, sécurisé et modernisé.

- Des trottoirs et des passes vélos ont été réalisés. Comme dans toute agglomération, il est conseillé de circuler à une vitesse adaptée, réglementée par le code de la route. Ainsi que le stationnement, même temporaire s'effectue à l'opposé des trottoirs.
- Lors des travaux, l'ancienne cabine téléphonique a été retirée et remplacée par un « point phone » situé sous le porche de la Mairie.
- La cour du local technique de la commune a été réaménagée et goudronnée.



- Un diagnostic de voirie effectué par un bureau d'étude mandaté par la CCL (Communauté des Communes de Lacq), définira les priorités d'intervention sur la réfection de la voirie communale. La deuxième tranche des travaux se poursuivra du monument aux morts à la sortie du village (direction Abos) et rue de l'église.
- La Mairie a fait l'acquisition d'un terrain appartenant à Mr. et Mme CHENISBEST pour la création d'un parking attenant au cimetière et une desserte derrière l'église pour une future urbanisation.
- Le chemin desservant les parcelles agricoles et la station d'épuration va être arpenté par un géomètre afin de l'enregistrer au service des Hypothèques et sur le relevé cadastral en « chemin rural ».

Aménagements divers:

- ***Coffret électrique :***

Cet hiver, le disjoncteur alimentant l'école et la mairie, fonctionnant en surpuissance a lâché. Il a donc fallu changer les vieilles installations en séparant les secteurs "école mairie". Ceci nous permet cependant de rester sur le même mode de contrat d'abonnement.

- ***Le boulodrome :***

Le nouveau terrain de pétanque réalisé à côté de la grande salle offre un nouveau loisir aux associations, aux locataires de ces lieux et bien sûr aux Tarsacquais.

- ***Le préfabriqué actuel :***

Suite au changement du règlement du P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) une demande au service technique la Maison des Communes de nous préparer une esquisse d'une future construction "maison pour tous".

Cette esquisse a été présentée au Conseil Municipal, qui a validé ce projet.

Entretien des canaux :

- ***Le canal d'irrigation au pied des coteaux:***

Une partie a été profilée l'an passé. Il est donc nécessaire d'entretenir le canal en le récurant, en le fauchant et en nettoyant une deuxième tranche plus en aval.

- ***Le canal du moulin traversant le village :***

Chaque année, le lit du canal est fauché et nettoyé par l'employé communal. Mais il est nécessaire d'intervenir avec un tractopelle pour récurer les têtes de ponts et supprimer les végétaux qui obstruent l'écoulement de l'eau, coté Abos.



L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Dès 2015, l'Etat nous impose une mise aux normes à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur tous les lieux publics; c'est pourquoi depuis 2011, nous nous efforçons à modifier certains accès ou bâtiments publics sous les conseils de la société Véritas (vu en Conseil Municipal)

Salle d'accueil :

- Les portes d'intérieur trop étroites ont été remplacées par des portes pare-feu permettant l'accessibilité aux laves mains et aux toilettes
- Un coin toilette adapté aux personnes en fauteuil a été aménagé
- L'arrière extérieur de la salle a été goudronné en "tri couche"

L'école:

- Les deux portes d'entrées des deux classes devront être remplacées, pour être conformes aux critères d'accessibilité
- 1 WC adapté sera créé et servira à la fois à l'école et à la future "maison pour tous"

L'église :



L'allée goudronnée facilite ainsi l'accès jusqu'au porche de l'église

La mairie:

Actuellement, la mairie, par sa configuration, reste peu accessible aux personnes à mobilité réduite. En effet, les bureaux à l'étage, la raideur des escaliers, les portes étroites, les WC au palier... nous conduirons certainement à une réhabilitation de l'ensemble des locaux. Le Conseil Municipal vient de demander à la Maison des Communes, une étude afin d'évaluer les différentes possibilités de ces réaménagements.

LE JARDIN DU SOUVENIR



L'aménagement paysager a été réalisé par l'employé communal.

Le règlement du cimetière a été revu et validé par le Conseil Municipal.

Un tarif de 50€ a été fixé pour ce service.

Les ateliers jeunes

Comme l'année dernière, la municipalité va mettre en place des Ateliers Jeunes pour le début d'été 2012. Cela concerne les jeunes habitants de Tarsacq de 14 à 17 ans. Ils effectueront des travaux de peinture des bâtiments communaux



Cérémonie citoyenneté



En présence des membres de la commission, les jeunes filles et les jeunes gens atteignant la majorité en ce début d'année, ont reçu leur carte d'électeur accompagnée d'un livret d'information civique.

Vœux de Mme le Maire

Etaient conviés la population, les responsables des associations, le Directeur d'école, le personnel communal et intercommunal. La cérémonie s'est clôturée par le pot d'amitié.



Repas du C.C.A.S.



Un moment très apprécié de la part des convives avec les membres du CCAS.

Ateliers du bien vieillir

A l'initiative de la mairie, le C.I.A.P.A. (Comité départemental d'Information et d'Action en faveur des Personnes Agées) a mis en place en partenariat avec la M.S.A. Sud Aquitaine (Mutualité Sociale Agricole) des "ateliers du bien vieillir" pour toutes les personnes de plus de 55 ans, quel que soit leur régime de protection sociale.

Ainsi, une quinzaine de "stagiaires" a eu la possibilité, gratuitement, de s'informer sur les clefs du bien vieillir et apprendre de façon ludique, comment préserver son capital santé, dans le but de maintenir sa qualité de vie.

Chaque séance abordant un thème différent (la nutrition, le sommeil, le médicament...), ce fut l'occasion pour chacun d'échanger ses expériences, avant de partager une collation en toute convivialité



DIVERSES INFORMATIONS :

➤ **Transport à la demande :**

Mis en place par la CCL et le Conseil Général afin de faciliter le déplacement des personnes dépourvues de moyens de transport. Pour tout renseignement et inscription appeler :

Numéro Vert : **0800642464**

➤ **Container de compostage :**

N'hésitez pas à appeler la CCL qui le fournit et le livre gratuitement à votre domicile.

Numéro d'appel : **0559600346**

➤ **Economies d'énergie :**

Aides à l'amélioration énergétique de l'habitat, au diagnostic énergétique, à la rénovation thermique, aux équipements performants, aux équipements de ventilation.

Numéro d'appel: **0559607349**

Permanences en Mairie de Monein : 4ème **vendredi du mois**

➤ **Récupération des téléphones portables :**

La commune de Tarsacq s'est inscrite dans la démarche de recyclage des mobiles, proposé par France Télécom/Orange. Un carton de collecte sera mis à la disposition à la Mairie, d'ici la fin de l'été.

Espace opposition :

Nous sommes déjà en 2012, après déjà 5 mois bien entamés, nous nous joignons à cette gazette destinée aux habitants de Tarsacq pour vous donner quelques nouvelles. La place qui nous est accordée étant limitée à un quart de page, nous ferons court!!!!!!

Si c'est ça la démocratie, nous n'en partageons pas la même idée !

Nous, « l'opposition », comme certains nous le rappellent si souvent, nous avons été là et sommes toujours présents pour faire avancer le village et animer celui-ci, ce que nous faisons avec conviction et motivation.

Comme nous l'avons souvent entendu lors de plusieurs discours politiques, **nous aussi nous sommes pour le changement et le rassemblement**, pas la majorité semble-t-il... nous voulons que notre village puisse vivre en paix et que les méandres des banques et des déficits ne puissent pas altérer la vie à Tarsacq.

Avec toutes ces promesses électorales nous verrons bien si cela va changer ! « Dans le bon sens ! »

Augmentation des impôts, des ordures ménagères et autres services. Des solutions existent pour limiter celles-ci.

Nous sommes à votre écoute et vos remarques seront les bienvenues.

Disponible et à votre service,

L'équipe des élus «de l'opposition» de Tarsacq

Bien à vous!!!!

Etat Civil 2011



Naissance : 4



Mariage : 2



Décès : 2

- ✓ Nous remercions vivement les associations pour leur participation à la vie de notre village.
Merci à tous les bénévoles.

